

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE

du mardi 5 novembre 2024

Présents:

Enseignants: Mme Tumminello, MM. Bombrun et Ganet (directeur)

<u>Mairie</u>: M. Champion (délégué aux affaires scolaires) <u>Représentantes des Parents</u>: Mmes Pilliet et Charron

DDEN: M. Pelletier

ATSEM, cantine: Mme Perdicès

Excusées: Mme Géhard (IEN), Mme Ogier (maire), Mme Poizat

(parent)

1] Rappel des attributions et rôle du conseil d'école

- 1.1 Composition du Conseil d'Ecole :
- Le directeur (président) et tous les enseignants de l'école,
- **Les représentants élus** des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école. Le vote a eu lieu uniquement par correspondance. Scrutin du 11/10/2024: 69 votants, 66 suffrages exprimés pour 86 inscrits. (80,23% de participation.)
- Le maire (ou son représentant) et le conseiller chargé des affaires scolaires,
- Le D. D. E. N. (M Pelletier présente son rôle au sein du Conseil d'école)
- ❖ L'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription, Madame Marie GEHARD, est membre de droit.
- 1.2 Le conseil est constitué pour un an et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres.
 - 1.3 Compétences du Conseil d'Ecole :

Le Conseil d'Ecole, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école, calqué sur le règlement académique.
- dans le cadre du projet d'école, **donne tout avis et présente toute suggestion** sur le fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire. Il est consulté sur :
 - les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public;
 - l'utilisation des moyens alloués à l'école;
 - les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
 - les activités périscolaires;
 - la restauration scolaire;
 - l'hygiène scolaire;
 - la protection et la sécurité des enfants;
- adopte le projet d'école
- doit être consulté sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école,
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

En outre, une information doit être donnée au sein du Conseil d'école

- la composition des classes.
- l'organisation des aides spécialisées.
- les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves.

Ces derniers points qui relèvent de la compétence du Conseil des maîtres ne donnent lieu qu'à une information.

- o Réunions de classes : 16/09/2024. Des informations générales ont été données aux familles puis les parents ont été invités dans la classe de leur enfant.
- o Entretiens avec les familles pour la mise en place des PPRE (Programmes Personnalisés de Réussite Éducative) et PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) : dès fin septembre et tout au long de l'année.
- o Livrets scolaires : décembre ou début d'année 2025 (Février 2025 pour les Grandes Sections) et fin d'année.
- o Rendez-vous avec les enseignants : à la demande (Utiliser le cahier de liaison)

2] Fonctionnement de l'école

Organisation des classes :

Effectifs 2024/2025

GS CP: 11+10 = 21CE1/CE2: 3+11 = 14

CM1/CM2: 6+12 = 18 Total: 53 Une nouvelle élève a été admise le 23/09.

Prévisions 2025/2026

GS 8 élèves - CP 11 - CE1 10 - CE2 3 - CM1 11 - CM2 6: Total: 49

Prévisions 2026/2027

GS 9 élèves - CP 8 - CE1 11 - CE2 10 - CM1 3 - CM2 11 : Total : 52

Mme l'inspectrice souhaite échanger prochainement avec le directeur à propos des effectifs en baisse. M. Champion informe que Mme Géhard souhaite également une rencontre avec les représentants des communes du syndicat de la maternelle.

Le directeur rappelle qu'il est important que la municipalité rencontre les familles ayant des enfants scolarisés dans un autre village et celles pour lesquelles on ne sait pas où les enfants sont scolarisés afin de présenter les services mis en place par la commune.

Evaluations:

• Les évaluations repères nationales ont été passées en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 au mois de septembre. Les résultats ont été communiqués aux familles. Toutes les familles ont été reçues individuellement. Les élèves repérés en difficulté seront proposés à des ateliers de renforcement lors des temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires.

Difficulté scolaire :

• Activités Pédagogiques Complémentaires: Les APC se déroulent 2 x45min par semaine de 16h00 à 16h45, les lundis, mardis. Elles concernent des groupes réduits d'élèves. Les propositions sont, au maximum, de vacances à vacances. Un accord des familles est demandé.

Lors de la 1ère période, ces temps ont été réservés à la compilation des données des résultats élèves sur l'application numérique dédiée aux évaluations nationales et aux rencontres avec les familles.

• Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)

Mme Angélique Kastner, psychologue scolaire, a repris ses fonctions. Mme Sandra Margier, maîtresse E, est la nouvelle enseignante spécialisée pour l'aide éducative. Elle est venue faire une observation de classe le 4 novembre.

• AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap)

Mme Sérisé Karine (AESHmut) intervient auprès de 2 élèves dans le cadre d'un PPS. Elle est présente 24h. Son contrat se terminera le 7 novembre. Nous sommes en attente de l'affectation d'une nouvelle AESH.

• Enseignante référente :

Mme Rabier Christine est la nouvelle enseignante référente ASH pour l'école. Son bureau est situé au collège J. Brel de Beaurepaire. Elle suit les dossiers des élèves qui sont entrés dans un PPS. Elle peut être contactée par les familles à l'adresse : ash38-beaurepaire@ac-grenoble.fr

Santé scolaire :

Deux PAI sont en cours.

L'infirmière scolaire fera une visite médicale des GS les 9 et 13 décembre 2024.

Elle proposera une intervention sur le thème de l'hygiène pour les GS CP à la suite de sa visite. Pour les élèves de CM2 une information autour de la sexualité et des relations fille-garçon sera faite en fin d'année.

> pHARe:

Le protocole mis en place à l'école contre le harcèlement a été présenté aux familles lors de la réunion de rentrée du 16 septembre 2024. La circonscription Bièvre-Valloire met également à disposition des familles une infographie explicative.

Les 2 documents sont consultables sur le site de l'école : https://ecole-montseveroux.web.ac-grenoble.fr/article/programme-de-lutte-contre-le-harcelement-scolaire

Service civique :

L'école a recruté 2 personnes en service civique : Mme Célia Nano et Mme Justine Urbano. Elles ont pris leurs fonctions le 4 novembre afin de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école. Elles travailleront auprès des élèves sous la responsabilité des enseignants et dans des tâches de préparation en aide pour les enseignants.

Règlement de l'école :

Pas de modification de règlement de l'école seul le projet d'école est ajouté en annexe. Il est consultable sur le site de l'école : https://ecole-montseveroux.web.ac-grenoble.fr/article/reglement-interieur-de-lecole-2023-2024

3] Actions du projet d'école

Lecture :

- Travail en bibliothèque et en classe autour de la littérature enfantine avec une action menée plus particulièrement sur la lecture oralisée.
- Rallyes lecture dans les 3 classes.
- Participation au Prix Nord-Isère des jeunes lecteurs en collaboration avec la bibliothèque de Cour et Buis.

Education au Développement Durable et à la Solidarité :

• Les enseignants solliciteront l'intervention des ambassadeurs du tri de la communauté de commune auprès des élèves.

Mme Tumminello s'est chargée de la collecte des déchets papiers de l'école et est allée les déposer dans un container de collecte. C'était une demande de Mme le maire en attendant l'arrivée d'un agent technique.

Education Physique et Sportive :

- 18e course du Château : La course longue traditionnelle s'est déroulée le vendredi 11 octobre. Elle conclue les séances d'athlétisme d'EPS de la 1ère période. Des médailles et un goûter ont été offert par le Sou des écoles.
- Les enseignants renouvellent leur demande de pouvoir utiliser la salle ménestrel pour des séances d'EPS pendant quelques semaines de la période froide P2 ou P3. M. Champion propose que les enseignants contactent le secrétariat de mairie afin de voir les disponibilités.
- natation scolaire : Les classes de GS CP et CE sont allées à la piscine Kirakossian de Roussillon, les lundis et jeudis du 3 octobre au 7 novembre pour 7 séances. Financement Sou des écoles (transport et entrées piscine).

Il n'a pas été possible de réaliser les séances avec Monsteroux et les enseignants avons dû en urgence mettre en place d'autres séances sur les créneaux restés disponibles en début d'année.

Une nouvelle maman a pu être agréée en urgence afin d'aider à l'encadrement des élèves. Les enseignants remercient chaleureusement les 3 mamans qui ont organisé leur temps de travail pour être disponibles et aider à l'encadrement des élèves. Sans ces parents bénévoles, les élèves de GS n'auraient pas pu profiter de cette activité au regard des taux d'encadrement à respecter.

- Athlétisme : L'école avait été sollicitée en mai dernier par un éducateur sportif de la CC EBER, qui proposait des interventions. M. Monteremal a informé qu'il ne pourra pas assurer ses interventions cette année.
- Foot à l'école : Les éducateurs sportifs du district de l'Isère seront à nouveau sollicités pour poursuivre cette année l'initiation à la pratique du football pour les 3 classes en fin d'année.

➤ Parcours d'Education Artistique et Culturelle : Musique

- Le soldat rose : Mme Nadine de Martini, professeur intervenante de l'école de musique Intercommunale a commencé ses interventions dans les classes les lundis après-midi. (15h par classe). En lien avec le projet d'école, le projet de cette année est autour du conte et de l'oralité. Les enseignants sont en réflexion afin de pouvoir réaliser une représentation pour les familles.
- Opéra: Les élèves des classes CE et CM iront assister à l'opéra « la Traviata » de G. Verdi, à Vienne, le 8 avril 2025. La séance sera participative, les élèves travailleront 3 airs qu'ils interprèteront lors d'une séance adaptée pour les scolaires. Le directeur de la Compagnie Z'Opéra, également metteur en scène, interviendra au cours de l'année pour présenter le projet et guider l'apprentissage des chants.

> PEAC : Arts plastiques et image

• cinéma : Les 3 classes vont participer au projet départemental Ecole et cinéma ». Le transport sera pris en charge entièrement par la CC EBER cette année (réservations et financement). Les entrées seront financées par le Sou des écoles.

• Projet « 9 km#9 » Neuf kilomètre 2025 : Il est proposé par Moly-Sabata (résidence d'artistes de la fondation Albert Gleizes à Sablon) dans le cadre du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle d'EBER. Il va être mené dans les classes de GS CP et CE afin de poursuivre l'enrichissement du Parcours Artistique des élèves dans le cadre du projet d'école autour de l'art contemporain.

Le projet « 9 Km » consiste en l'accueil, dans l'école, de 2 artistes : François Bauer (céramiste), et Victor Cadoret (peintre). Ils interviendront 15h pour chaque classe, en P3 dans le cadre d'atelier de pratiques artistiques. Financement DRAC Auvergne Rhône Alpes (3500€), Moly-Sabata (1375€) et Sou des écoles (500€). Nous remercions la municipalité qui met à disposition une salle du château pour accueillir l'atelier artistique.

Une première sortie des 2 classes, à Moly-Sabata, s'est déroulée le 8/10/2024 pour la visite de l'exposition Tilia dans laquelle les élèves ont découvert les productions de plusieurs artistes.

Une exposition des productions des élèves sera organisée en fin d'année. Le projet pourra être suivi sur le site internet de l'école.

Sciences:

- Jardin pédagogique : Poursuite des activités autour du potager.
- Projet : « Le monde commence à ma porte. » : Ce projet concerne la classe de CM autour du journalisme radio. Les élèves pourront travailler les sciences dans le cadre de l'Education au Média et à l'Information. Guillaume Sockeel, journaliste, interviendra 9h en classe pour accompagner les élèves avec M. Bombrun.

Découvrir le monde – Education Morale et Civique :

- **Jeux de société :** Projet de la classe de CE réalisé en lien avec la ludothèque de l'OVIV. (5 séances réparties dans l'année)
- Jeux de réflexion : Les élèves de la classe des CE sont initiés aux échecs.
- Projet Vendée Globe : Projet de la classe des CE qui suivra la course autour du monde à la voile.

4] Bilan de la coopérative (2023-2024)

La municipalité alloue à l'école 4000€ de crédits de fonctionnement (papeterie, matériel pédagogique, pharmacie, fournitures pour la direction de l'école, divers…). Le secrétariat de mairie gère les paiements.

Le compte coopératif scolaire gère les cotisations 6€ par enfant, et les recettes des ventes de photos de classe. Le trésorier en est M. Bombrun qui a présenté le bilan 2023 2024.

La coopérative scolaire a changé de banque pour une banque en ligne. Les familles ont globalement bien répondu à l'appel à l'adhésion de début d'année en utilisant pour la plupart le règlement numérique.

5] Informatique

- Une des 2 lampes des anciens VPI s'est encore dégradée rendant très difficile l'utilisation du VPI de la classe de CE. En juin, M. Rias avait informé que la municipalité souhaitait profiter d'un plan d'équipement TNE afin de changer les VPI les plus anciens. Le directeur précise que le dossier devra être rédigé avant la fin de l'année.
- Le site internet est mis à jour régulièrement. Il est une source d'informations sur les activités des élèves et les projets. Des ressources pour des révisions et des entraînements sont proposés par les enseignants. https://ecole-montseveroux.web.ac-grenoble.fr/

[6] Cantine, accueil périscolaire et locaux scolaires

Employés communaux :

L'équipe enseignante remercie M. Chatain, employé communal, qui vient de faire valoir ses droits à la retraite, pour les aides apportées depuis de nombreuses années

Mme Isabelle Perdices, ATSEM, est présente auprès des élèves de GS CP sous la responsabilité de l'enseignant. Elle effectue également la gestion de la bibliothèque. Les emprunts en BCD se font les lundis pour toutes les

Son planning de travail a été modifié à la demande de la municipalité afin qu'elle accompagne le transport retour des élèves de l'EMIG. Le temps de travail qui était dédié à l'école n'a pas été entièrement compensé. M. Ganet souhaite que la municipalité puisse réétudier son planning. La présence d'enfants à besoins particuliers dans la classe de GS CP nécessiterait que l'ATSEM soit présente dans la classe le vendredi après-midi également.

➤ Cantine : Le bureau de l'association a décidé le passage à 4,20€ du prix du repas, à partir du mois de novembre.

➤ Mairie :

- M. Champion informe de l'arrivée d'un agent technique sur la commune : M. Ray.
- Demande d'un maintien de la taille en hauteur de la haie le long de l'école, chemin du Sarrou pour le jardin pédagogique.
- Le visiophone du portail Ouest a été réparé pendant les vacances. En revanche le déverrouillage du même portail avec le badge ne fonctionne pas ainsi que la mise en route de l'alarme anti-intrusion.

Pour le Conseil d'école Le directeur : Dominique Ganet